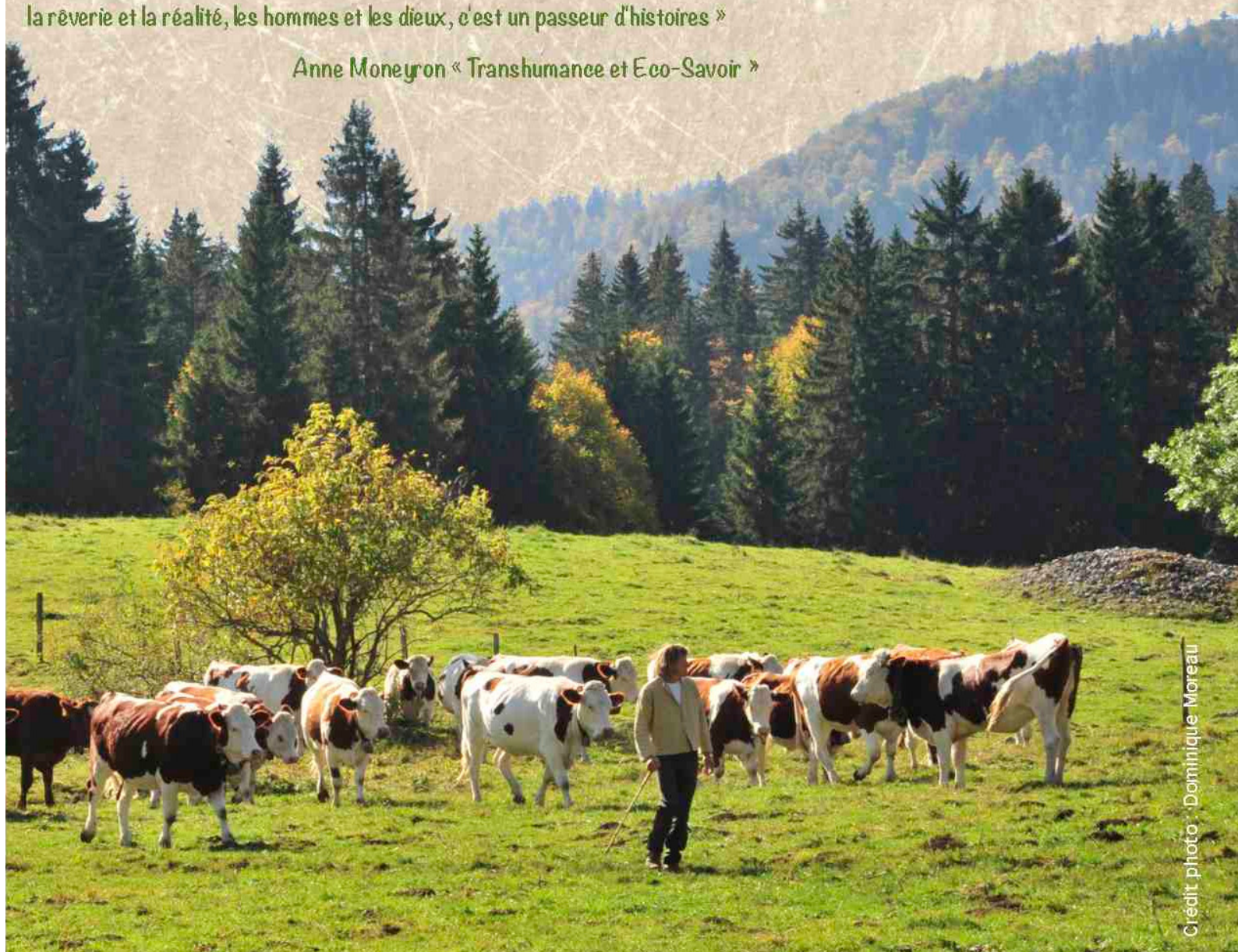




Charte des bergers pour une gestion durable des alpages jurassiens

« Si le berger est le représentant d'une forme de sagesse intuitive et expérimentale, depuis les hauteurs de l'estive, à la rencontre du ciel et de la terre, il est surtout un veilleur. Sa fonction est un constant exercice de vigilance : il est éveillé et il voit... il relie le monde habité et les éléments naturels, la rêverie et la réalité, les hommes et les dieux, c'est un passeur d'histoires »

Anne Moneyron « Transhumance et Eco-Savoir »





Cette charte met en évidence les engagements et les souhaits des bergers.

C'est le résultat des enquêtes réalisées auprès d'une trentaine de bergères et de bergers représentatifs du massif du Jura. Elle doit permettre de rassembler les bergers et les autres acteurs liés à ce métier afin d'en assurer la reconnaissance, d'en définir le statut et de fixer des critères d'embauche.

De plus, cette charte doit contribuer à la création d'emplois de bergers sur le massif du Jura et motiver les porteurs de projets pastoraux divers et variés. Ce document donne aussi l'occasion de présenter les activités pastorales du massif jurassien aux autres massifs européens et aux différentes régions du monde concernées par le pastoralisme afin de susciter des échanges.

Elle est l'occasion de faire reconnaître que la conservation de ces espaces implique notamment la présence et l'engagement des bergers. Ces derniers, par la diversité de leurs rôles, sont des partenaires importants pour une vision globale indispensable à la survie des prés-bois jurassiens.

L'association des bergers du Jura franco-suisse interpelle par cette charte tous les acteurs des espaces sylvo-pastoraux du massif jurassien. Elle se propose de tenir le rôle de structure-ressource, notamment dans les actions de formation et de reconnaissance du métier de berger.

Que toutes les personnes ayant activement contribué à ce travail novateur soient ici vivement remerciées.



1 – Assurer le bien-être et le développement de l'animal

Les engagements

- Savoir observer et reconnaître les pathologies et comprendre les comportements du troupeau.
- Favoriser un contact avec l'animal assurant sa docilité.
- Entretenir la pâture afin d'assurer à la fois la diversité floristique proposée au bétail et la quantité d'herbage.
- Gérer la quantité et la qualité d'eau nécessaire au bétail.
- Développer des compétences dans l'évaluation de la qualité herbagère des pâtures.
- Tenir un carnet d'alpage où tous les actes effectués sont répertoriés (soins au bétail, rotations, entretien du pâturage).
- Entretenir et développer les compétences des bergers par la formation continue.
- Affiner avec les éleveurs nos savoir-faire.



Les souhaits

- Établir un climat de confiance entre les propriétaires, les éleveurs et les bergers pour la conduite du troupeau (alimentation, soins...).
- Disposer et entretenir des aménagements adaptés (abris, abreuvoirs, matériel de contention...).
- Promouvoir l'estivage des vaches laitières.
- Contribuer à faire reconnaître la spécificité des productions d'alpage (labels).
- Engager une réflexion sur la nécessité d'estiver du bétail adapté à la mise en valeur des herbages de montagne.



2- Préserver les spécificités paysagères et l'intégrité des milieux naturels du massif du Jura par des pratiques

Les engagements

- Assurer l'équilibre sylvo-pastoral
 - ▶ Favoriser une gestion assurant la plus grande diversité floristique, car toutes les plantes jouent un rôle pour la santé du bétail et la qualité des produits.
 - ▶ Conserver les prés-bois, bosquets et arbres isolés, nécessaires à la protection du bétail, à la biodiversité du milieu et à la cueillette.
 - ▶ Entretenir et recréer des haies en mettant en évidence leur rôle écologique, social et culturel.
- Assurer les travaux d'entretien de la pâture : couper les essences envahissantes et contenir les espèces adventives lorsque celles-ci dépassent un seuil d'occupation pouvant pénaliser le pâturage.
- Agir dans le sens de la protection de l'environnement.
- Mener une réelle gestion quantitative et qualitative de l'eau à l'échelle de l'alpage.

Les souhaits

- Doter l'alpage du matériel léger nécessaire pour effectuer les travaux manuels de débroussaillage.
- Développer les troupeaux mixtes (chevaux, moutons...) permettant un meilleur entretien des pâtures.
- Supprimer les engrais minéraux et les traitements herbicides afin de conserver la biodiversité et de lutter contre une banalisation de ces paysages structurés en mosaïque de milieux.
- Adapter la charge de la pâture en fonction de ses potentialités naturelles pour ne pas être obligé d'intensifier la production d'herbe.
- Mettre en place des plans de gestion afin d'éviter une banalisation des paysages due à une intensification ou à une extensification excessive.



3. Faire vivre le patrimoine de l'alpage, commun à tous

Les engagements

- Utiliser et occuper le chalet, élément central de l'alpage.
- Connaître l'histoire du pastoralisme et celle de l'alpage.
- Surveiller l'état des ouvrages.



Les souhaits

- Préserver le patrimoine bâti de l'alpage.
- Développer les compétences nécessaires pour entretenir et restaurer les ouvrages.
- Disposer du matériel pour entretenir les chalets, les murs, les ouvrages liés à l'eau (citernes, puits, goya...).
- Être aidé financièrement et techniquement pour la restauration de ce patrimoine.
- Relancer la fabrication fromagère en alpage.



En guise de conclusion



A travers cette charte, les bergers souhaitent assurer la pérennisation et la reconnaissance de leurs savoir-faire. Ceci peut-être envisagé d'une part par la modernisation de leur métier et d'autre part en donnant un rôle dynamique à cette profession dans le développement local du massif jurassien.

Leurs souhaits sont les suivants :

- Favoriser la concertation et la sensibilisation de tous les acteurs (éleveurs, techniciens agricoles, consommateurs, usagers de la montagne, touristes et structures touristiques) et les bergers eux-mêmes sur les évolutions possibles des alpages du massif du Jura
- Instaurer un statut qui définit les rôles et les compétences requises pour un berger
- Reconnaître le rôle pastoral, écologique, touristique et sylvicole des bergers et leur assurer un salaire correspondant aux travaux effectués et à la charge en bétail surveillé
- Proposer de bonnes conditions de travail : un chalet salubre et du matériel à disposition
- Maintenir les alpages à taille humaine
- Assurer des garanties d'embauches à plus ou moins long terme aux bergers, compatibles avec leurs projets familiaux ou financiers
- Développer des solutions d'emplois pour le reste de l'année (services de remplacement, stations de ski...)
- Développer des formations longues de bergers pour qu'ils affinent et ouvrent leurs connaissances sur une vision globale de gestion des espaces sylvo-pastoraux
- Soutenir les bergers dans leurs projets liés à l'alpage
- Pouvoir s'adonner à des activités artistiques et culturelles sur l'alpage (expositions, concerts, théâtre) et les proposer à divers publics
- Proposer une diversification du métier de berger selon les souhaits et compétences de chacun (activités sylvicoles, atelier de fromagerie, restauration du patrimoine, cueillette, tourisme, animation nature...), l'activité de berger devant rester principale.

www.bergersdujura.org



Graphisme: Nelly Servignat

Cette charte a été réalisée en 2004 par l'Association des bergers franco-suisses et amis, avec le soutien de l'Europe (FEDER) et du Commissariat à l'aménagement du massif du Jura (FNADT) dans le cadre du Contrat professionnel de progrès des espaces pastoraux du massif du Jura, et la nouvelle édition en 2014 avec la Société vaudoise d'économie alpestre.